

INTEGRER LA DIMENSION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX A SA PRATIQUE MANAGERIALE : DES BÉNÉFICES POUR TOUS·TES

OBJECTIFS

- Identifier les facteurs de RPS* au sein de sa propre organisation et de celles de ses collaborateurs
- Repérer les signaux de mal-être au travail, souvent conséquences de RPS ; accueillir et orienter les collaborateurs en souffrance
- Interroger et enrichir ses pratiques managériales avec des leviers générateurs d'engagement et de bien-être

PARTICIPANTS et PRE-REQUIS

Managers de proximité (responsables d'équipe, chef·fes d'atelier, chef·fes de service, agents de maîtrise, ...) d'entreprises adhérentes à l'AIST21 motivé·es pour enrichir leurs propres pratiques managériales

PROGRAMME

Apports théoriques

- Définir la notion de risques psychosociaux, leurs mécanismes et leurs conséquences individuelles et collectives
- Repérer les signaux d'alerte et analyser les familles de risque qui en sont à l'origine
- La prévention des RPS : réglementation, méthodologie, acteurs
- Le rôle à jouer des managers dans la prévention des RPS : un acteur clé et des leviers favorisant des situations de travail saines et efficaces
- Faire face aux RPS de sa propre situation de travail en tant que manager

Apports pratiques (confidentialité des échanges)

- Des outils d'analyse de situations de travail et de repérage des familles de risque avec mises en exercice à partir de vidéos, de témoignages de stagiaires ou d'exemples apportés par la formatrice
- Partage des pratiques entre pairs : à partir de situations de travail problématiques rencontrées, réflexion collective pour identifier les causes potentielles et soumettre des pistes d'amélioration
- Jeux de rôle entre participants et mises en situation

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation alternant théorie, études de cas pratiques issus de l'expérience professionnelles des participants et mises en situation.

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour soit 7 heures

LIEU : en salle de formation AIST 21 ou dans l'entreprise

TAILLE DES GROUPES : 5 à 10 personnes

INTERVENANT : Psychologue du travail de l'AIST 21

TARIF :

- Formation interentreprises : **105 € HT/ personne** soit 126 € TTC
- Formation intra-entreprise : **755 € HT/ groupe** soit 906 € TTC

Formation imputable sur le plan de formation professionnelle continue. Organisme de formation n° 26 21 00437 21 - référencé Datadock.

Toute inscription annulée moins de 8 jours ouvrables avant le début du stage et tout retard à la formation seront facturés à 60 % du coût unitaire (dépense non imputable au titre de la formation professionnelle continue).

L'AIST 21 ne saurait être tenue pour responsable de l'annulation d'un stage le jour même, du fait de l'absence d'autres stagiaires.

* RPS = Risques psychosociaux